



FONTAINE DES CREUSES

Cette place a été rénovée en février 2023. La fontaine existante a été remplacée par un modèle en bois, décorée d'un écuireuil en bronze, apportant ainsi une touche décorative. Il y a quelques semaines, une table a également été installée pour accueillir les promeneurs. L'entretien de ce charmant endroit à découvrir est assuré par le service des travaux publics. •



MIDI TONUS – RECHERCHE DE COURS

Fort du succès rencontré lors des précédentes éditions de Midi Tonus, nous préparons actuellement le programme de la session automnale 2025 et sommes à la recherche de nouvelles activités autour du sport et du bien-être à y intégrer.

Pour plus d'informations sur la précédente session : <https://espaceval.ch/midi-tonus>

Si vous dispensez des cours au Val-de-Travers et que souhaitez les proposer dans le cadre de cette initiative, nous vous invitons à nous en informer à l'adresse suivante : cultureloisirssports.vdt@ne.ch, d'ici au **lundi 14 juillet**.

Une rencontre sera ensuite organisée afin de vous transmettre toutes les informations utiles. •

ANNONCES

DÉLAI D'INSCRIPTION POUR LA FOIRE DE COUVET

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, du vendredi 31 octobre 2025, sont priés de s'inscrire d'ici au 31 juillet 2025.

Renseignements et inscriptions :
Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité
Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40
protectionpopulation.vdt@ne.ch ou en ligne :
www.val-de-travers.ch/formulaire/inSCRIPTION-aux-foires-

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Boveresse - Chemin de Bellevue 14	28.07.2025	1039	Prolongation d'un mur de soutènement en pierre
Saint-Sulpice – Rue de l'Epine 2	28.07.2025	1371	Aménagement de talus pour entretien
Fleurier - Chemin du Crêt 3	28.07.2025	2662	Pergola bioclimatique
Les Bayards – Quartier du Milieu 67	28.07.2025	2983	Rénovation de la toiture existante et ajout d'un vélux
Travers - Rue des Deux-Fontaines 10	04.08.2025	1272	Rénovation d'un immeuble

avis officiels

CULTURE

MUSÉE D'ART ABORIGÈNE AUSTRALIEN

Installé dans l'ancienne grange du domaine du Château d'Ivernois à Môtiers, le Musée d'art aborigène australien dévoile la richesse, la diversité et l'extraordinaire vitalité de l'art contemporain des peuples autochtones d'Australie.

Dès son inauguration en 2008, ce bâtiment agricole, construit au début du 18^e siècle et restauré avec soin, offre au public un cadre inédit pour la mise en valeur de l'art aborigène australien, notamment grâce à la charpente d'origine qui prête une atmosphère unique aux lieux.

Des expositions semi-temporaires, qui présentent régulièrement les œuvres de la collection d'art aborigène de la Fondation Burkhardt-Felder, mettent en lumière les multiples expressions d'une culture et d'une spiritualité aux origines ancestrales. •



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES ESTIVAUX DES SERVICES COMMUNAUX

Durant la période estivale, les horaires des services seront les suivants :

Du 7 juillet au 15 août :

- Contrôle des habitants, rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00) : Fermeture le vendredi après-midi.

Pour toute demande urgente de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous adresser au secteur des documents d'identité à Neuchâtel au 032 889 08 89. Pour une demande de passeport provisoire, veuillez vous adresser à l'aéroport de Genève au 022 427 58 30 ou à l'aéroport de Zurich au 058 648 54 36.

- **Protection de la population**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40) :

Du 7 au 25 juillet : ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, après-midis fermés.

Du 28 juillet au 8 août : les guichets sont fermés, les cartes CFF sont disponibles à espaceVal à Couvet et au Contrôle des habitants à Fleurier.

Du 11 au 15 août : ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, après-midis fermés.

- **Guichet social régional**, rue des Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00) :

Du 7 au 25 juillet : ouvert le matin uniquement de 9 h à 12 h – Téléphone : tous les matins de 9 h à 11 h.

Du 28 juillet au 8 août : fermeture complète.

Du 11 au 15 août : ouvert le matin uniquement de 9 h à 12 h – Téléphone : tous les matins de 9 h à 11 h.

Du 21 juillet au 3 août

- **espaceVal**, rue du Clos-Pury 15, 2108 Couvet (032 889 42 70), centrale de réservation, administration, service culture, loisirs et sports, réception, piscine-wellness fermés.

Les salles de sports restent ouvertes.

Location et retour des sacs Via Ferrata à la piscine des Combes durant cette période. Retrouvez les horaires des autres services de l'administration sur notre site Internet : www.val-de-travers.ch

1^{er} AOÛT, RÈGLES FÉDÉRALES FEUX D'ARTIFICE

À l'approche de notre fête nationale, le Conseil communal souhaite brièvement rappeler les règles en matière de feux d'artifice qui sont déterminées dans le règlement cantonal concernant les substances explosibles, du 5 novembre 1997. Ainsi, l'utilisation par des particuliers d'engins autorisés n'est pas soumise à autorisation lors du 1^{er} août. Les autres jours, le tir de feux d'artifice est interdit sans autorisation. Les abus pourront être sanctionnés par la police. Attention toutefois aux potentielles interdictions qui pourront être prononcées par le Canton en cas de période de sécheresse !

ECONOMISER L'EAU

Compte tenu des fortes chaleurs et des faibles précipitations de ces dernières semaines, le débit de plusieurs sources qui alimentent le réseau d'eau potable communal a déjà sensiblement diminué. Il n'y a actuellement aucune incidence sur l'approvisionnement en eau, mais si la situation persiste, la situation ne va pas évoluer favorablement.

L'eau potable est devenue une denrée précieuse. Des gestes simples appliqués par chacun peuvent contribuer à limiter sa consommation journalière. L'installation d'économiseurs d'eau sur les robinets, le remplacement des pommeaux de douche et la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage sont facilement réalisables et à moindre frais.

Le Conseil communal remercie dès lors la population et les entreprises régionales d'être attentives au quotidien. L'effort consenti et l'espoir d'une météo pluvieuse ces prochaines semaines pourront ainsi peut-être permettre de passer un été serein, en pouvant profiter de nos jardins, fleurs et piscines. •